

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du jeudi 20 mai 2021 à 20h en ligne (Zoom)**

**24 membres présent·e·s :** Arnaud Mentha, Pierre Gafner, Gabriel Chautems, Laurent Kling, Joachim Baert, Laurence Bruni, Nicolas Malherbe, Annick Mentha, Laurence Horné, Mélanie Dupuis, Lisa Chevalley, Daniel Brauch, Eve Domeniconi, Marion Vuichard, Giancarlo Valceschini, André Gerber, Christine Brauch, Quentin Pellaux, Clément Billon, Patrick Thomet, David Henrioud, Alain Jancek, Jean-Marc Ray et Jérôme Nicole.

**5 membres excusé·e·s :** Géraldine Martinis, Mikko Forestier, Noah Joseph, Mary-Claude Nicole et Blaise Nicole.

### **1. P.V. 2020 MIS A DISPOSITION EN LIGNE.**

Alain débute la séance à 20h12 et rappelle que l'année passée l'assemblée générale avait été reportée en juin pour cause de mesures. Cette année, elle ne peut avoir lieu qu'en ligne au vu des restrictions sanitaires. Cette assemblée générale en ligne est une première pour le club et Alain donne quelques consignes : il faut notamment couper le micro si vous ne parlez pas. Pour prendre la parole, on peut simplement faire un signe de la main et réactiver son micro. Les votes se feront à main levée. La séance est enregistrée pour simplifier le travail du secrétaire.

Alain présente le PowerPoint et précise que le procès-verbal de l'assemblée générale de 2020 est en ligne et consultable pour encore quelques jours.

Le procès-verbal de l'année 2020 est adopté à l'unanimité par l'assemblée présente.

### **2. RAPPORT DU PRESIDENT**

Alain début son rapport du président en montrant les mesures de protections actuellement en vigueur sur et autour des courts de tennis, précisant que le club a dû s'adapter régulièrement, comme tout le monde, aux mesures prises par le conseil fédéral.

Le sport en général a été fortement touché, mais les membres, notamment les jeunes, ont tout de même pu jouer une bonne partie de l'année. Si les manifestations ont été annulées, plusieurs événements ont pu avoir lieu malgré tout. Des changements auront lieu en juin, mais comme tout change vite, il faut se tenir au courant. Le président rappelle les règles sanitaires de base : le port du masque est obligatoire dedans, mais pas dehors en cas de simple. Il faut se laver les mains et il est important de réserver les heures sur Plugin pour que l'on puisse garder un traçage.

SwissTennis fêtait cette année ses 125 ans et proposait une offre spéciale : pour toute nouvelle inscription de 125.-, SwissTennis reversait 300.- par membre au club en question. Le TCC a vu l'inscription de 3 nouveaux membres grâce à cette action.

L'action Migros a aussi permis de récolter 280.- pour un peu plus de 1100 bons. Les courts extérieurs ont pu rouvrir, le projet d'extension est toujours en cours, nous avons continué de rencontrer la municipalité et nous avons toujours été à l'écoute des membres. Dans ce même temps le comité a continué d'œuvrer pour le club, se rencontrant régulièrement via Zoom.

Les membres juniors n'ayant pas pu suivre les cours à cause des restrictions liées à la pandémie ont reçu des réductions, montants qui seront déduits des prochains paiements.

Le club compte sur votre soutien et pas que financier. Pour cela, le comité dans son entier vous est reconnaissant. Cette année le club a inauguré le court de la Prairie, en partenariat avec l'hôtel de la Prairie, qui le met à disposition. La mise en service et l'entretien est aux frais du club. Il répond à une demande pour désengorger les deux courts du club. De plus, il est intéressant de proposer aux membres une nouvelle surface de jeu.

Alain remercie également les membres du comité pour le travail. Même si nous ne sommes pas toujours d'accord les uns avec les autres, nous trouvons des compromis. Il remercie aussi les membres actifs, les capitaines, les parents, Patrick pour la formation et toutes les personnes qui nous aident pour les assurances, les J+S, et ainsi de suite. Il ne faut pas se reposer sur nos lauriers et continuer d'aller de l'avant. Comme on aime à le dire, « le TCC, le petit club qui a tout d'un grand ».

### 3. LECTURE DES COMPTES

Alain donne la parole à Christine qui commente les comptes, en commençant par les produits :

- 6000 : cotisation/licences** : mise au budget identique que l'année précédente.
- 6001 : chiffre d'affaire de la buvette** : moins de rentrées à cause du Covid, et comme cette année nous espérons davantage de rentrées, nous budgetons davantage que cette année.
- 6300 : locations** : aucun changement.
- 6800 : dons et soutiens juniors** : moins de rentrées que prévu, même si cela ne dépend pas de nous, malgré le nombre de juniors important du club. C'est l'office fédéral du sport qui nous verse ces montants.
- 6751 : produit cours juniors** : nous avons budgeté davantage car les cours fonctionnent toujours bien et il y a une légère augmentation ces dernières années. Une partie de ce montant est en transitoire, car il concerne l'année suivante.
- 6801 : produit publicité** : nos sponsors sont fidèles et nous les en remercions.
- 6005 : remboursement chômage partiel** : il y a davantage de remboursement que prévu, ce qui nous a permis de payer notre entraîneur en entier.

Christine commente maintenant les comptes de charges :

- 4092 : fonctionnement frais buvette** : ce compte est en lien avec le chiffre d'affaire de la buvette. Il y a moins de marchandises achetées, donc moins de charges.
- 4100 : loyer buvette** : inchangé.
- 4200 : intérêts et frais bancaires** : inchangé.
- 4300 : entretien des extérieurs** : nous avons budgeté moins car c'est le club qui se chargera de l'entretien des courts.
- 4350 : entretien des locaux** : le coût a augmenté à cause de la désinfection des locaux, donc pour cette année nous avons budgeté moins, en étant bien sûr optimistes.
- 4370 : Matériel et frais divers** : il y a davantage de frais l'année passée, mais retour à la normale prévu cette année.
- 4500 : assurances taxes et impôts** : inchangé.
- 4600 : consommation électrique** : inchangé.
- 4790 : frais administratifs** : principalement déplacements et repas des délégations du TCC dans d'autres clubs pour tester les surfaces de jeu.
- 4793 : formation juniors/frais des entraîneurs** : inchangé.

- 4000 : salaires et charges** : la différence importante est contrebalancée par le remboursement du chômage partiel.
- 4830 : frais comité** : il y a moins de dépense que prévu, car le repas de comité n'a pas pu avoir lieu.
- 4870 : pub et manifestations** : ce montant est en prévision des frais liés au court de la Prairie.
- 4900 : frais de tournoi** : il y a une légère augmentation en espérant que tous les tournois prévus puissent avoir lieu.
- 4910 : court de la Prairie** : nouveauté ! Pour la remise en état et l'entretien dudit court.
- 4980 : cotisations** : inchangé.
- 4410 : amortissement installations** : inchangé.
- 4010 : frais projet de développement TCC** : pas de provision pour le projet cette année, le montant est reporté sur le court de la Prairie.

Giancarlo demande si la commune a octroyé une diminution de la location pour la buvette. Christine répond que le club n'a pas fait de demande. En revanche le club a reçu un don d'environ 1000.-. Constatant que les recettes de la buvette ont chuté, Giancarlo propose de faire une demande de diminution à la commune. Il profite de remercier celles et ceux qui ont œuvré pour proposer le court de la Prairie.

Pierre Gafner demande s'il est possible de mettre sur le site les comptes d'exploitation et le bilan. La proposition est acceptée par le comité.

#### **4. RAPPORT DES VERIFICATRICES DE COMPTES**

Alain passe la parole aux vérificateurs et vérificatrices des comptes, Christian Pellaux et Laurence Bruni, cette dernière lisant le rapport qui propose à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et ainsi d'en décharger la caissière. L'assemblée présente accepte les comptes à l'unanimité.

#### **5. ADMISSIONS ET DEMISSIONS**

Alain passe la parole à Quentin, qui commente les statistiques. Il y a 41 admissions, 13 changements de catégories et 24 démissions. Une pensée émue va à Martial Thomet, qui nous a quittés l'année passée, ainsi qu'à sa famille.

Grâce à l'action de SwissTennis, nous gagnons notamment trois membres dont le papa de Quentin. Il y a passablement de changements de catégories, des jeunes qui passent adultes. Ceci indique donc une pérennisation des membres qui est plutôt encourageante.

Le total des membres s'élève à 223, une augmentation due principalement aux juniors. Cette augmentation reste constante ces dernières années.

#### **6. FINANCE D'ENTREE ET COTISATIONS**

Alain reprend la parole. Le comité propose de ne pas ajouter de finance d'entrée, qui a été abolie il y a plusieurs années, ni de modifier les cotisations annuelles malgré l'ajout du court de la Prairie, qui vient soulager nos infrastructures.

Pour les membres intérieurs, la réduction de 50.- est reconduite pour compenser le manque d'heures disponibles. Le comité propose à l'assemblée d'accepter ces finances d'entrée telle que présentées, ce qu'elle fait à l'unanimité.

## 7. ELECTION DU COMITE ET DES VERIFICATEURS

Le comité, qui se représente dans son entier, est réélu à l'unanimité par l'assemblée.

Puis vient l'élection des vérificateurs et vérificatrices des comptes : Laurence Bruni devient première vérificatrice, Joachim Baert deuxième vérificateur et André Gerber se présente comme vérificateur suppléant.

## 8. RAPPORT DES CAPITAINES : BELLARIA – LOMBARDET – INTERCLUBS

David prend la parole et précise qu'en raison du Covid, beaucoup de rencontres n'ont pas pu avoir lieu, comme la Bellaria, la Lombardet et les Interclubs juniors, à l'exception des filles U18, qui sont allées jusqu'en quart de finale. Pour cette année, 9 équipes juniors sont inscrites. Alain passe ensuite la parole aux capitaines :

- **Bellaria** : Laurence Horné fait son non-rapport, puisque qu'aucune rencontre n'a eu lieu. Des rencontres amicales ont eu lieu à la place : Prévergenes est venu à domicile et Chamblon est allé à Valeyres, pour un total de deux défaites.
- **Lombardet** : En l'absence de Jean-François Dériaz, il n'y pas de rapport de capitaine de Lombardet, qui de toute façon a été annulée.
- **Interclub 2ème ligue** : Joachim Baert lit son rapport. L'équipe termine à la 4ème place après deux défaites pour deux rencontres.
- **Interclub 1ère ligue** : Laurent Kling lit son rapport. L'équipe termine à la 3ème place.
- **Interclub 1ère ligue** : Patrick Thomet lit son rapport. Trois victoires pour trois rencontres.

## 9. PALMARES 2020

David présente le palmarès de cette année, aussi remodelé à cause du Covid. Pour la coupe interne une nouvelle formule a été mise en place, dans laquelle chacun jouait contre tout le monde de son groupe durant toute la saison. David profite pour féliciter William Jault, qui est champion vaudois de l'hiver 2020-2021 dans la catégorie U14 R5-R9. Le palmarès complet :

- **Hommes R1/R5** : Alexandre Thomet (12 participants)
- **Hommes R6/R8** : Clément Billon (22 participants)
- **Juniors garçons U18** : 10 participants (pas de vainqueurs, car tous les matches n'ont pas été joués)
- **Juniors garçons U16** : William Jault (18 participants)
- **Juniors garçons U12** : Alan Harnischberg (6 participants)
- **Juniors garçons U10** : Loris Mentha (4 participants)
- **Juniors filles U18** : Adeline Ajvazi (6 participantes)
- **Juniors garçons U18** : Owen Kling (meilleur ratio matches joués/gagnés)

## 10. PROJET DE DEVELOPPEMENT ET AVENIR DU CLUB

Quentin prend la parole pour commenter le projet de développement du TCC, qui est toujours en cours de validation, d'une part pour l'étude de la faisabilité et du projet d'infrastructures et d'autre part par la révision du plan et du règlement de construction de la zone sur laquelle s'implanterait le projet communal, composé de trois courts extérieurs et d'un court intérieur (halle).

La mise à l'enquête publique a suscité deux oppositions, qui n'ont pas abouti à une conciliation suite aux discussions avec la municipalité. La municipalité a donc convoqué un conseil général le 14 juin pour décider de lever les oppositions. En cas de refus, le TCC ne pourra pas construire la halle. En cas d'acceptation, le projet pourra aller de l'avant.

Le comité ainsi que des représentants de la Lombardet et de la Bellaria ont testé beaucoup de surfaces de jeu afin de choisir la meilleure pour nos futurs courts. Nous avons ainsi réalisé que la surface actuelle offre beaucoup d'avantages en terme de confort de jeu et d'entretien.

Nous avons aussi eu des discussions intéressantes avec la municipalité sur les pistes de financement de notre projet, même si nous avons pour l'instant des vues divergentes à ce sujet.

Pour le conseil général de juin, ceci est une première étape clé pour le club. Il a donc besoin de l'engagement des tous/toutes les chamblonnois-es ! Bien que nous ne votions pas sur le projet du tennis à ce stade, il faut parler des bienfaits et avantages d'une telle structures autour de vous et venir défendre le plan d'affectation en Cherin, indispensable pour le développement d'une zone sportive de qualité à Chamblon, et pas seulement pour les nouvelles installations du tennis.

## 11. ECOLE DE TENNIS – SITUATION ET DEVELOPPEMENT

Alain passe la parole à Patrick, qui détaille la situation actuelle de l'école de tennis : le club compte 116 juniors, dont 33 groupes TCC de 3 à 20 ans, encadrée par 4 moniteurs et monitrices, que Patrick remercie à cette occasion. L'école de tennis est organisée en forme pyramidale, dont le mini-tennis de 3 à 8 ans, le loisir de 8 à 20 ans, trois niveaux de compétition pour 50 compétiteurs juniors : niveau 3 (pré-compétition), niveau 2 (R6-R9) et niveau 1 (R2-R5).

Le club a perdu environ 20 jeunes que le club a formé pour des raisons de manque de place, car il n'est plus possible de créer des nouvelles équipes, d'où l'importance pour le club de se développer.

La Kids High School a été mise en place pour les U12 en 2016, avec du matériel adapté (mini-filet, balles mousse).

## 12. PROGRAMME 2019-2020

Alain passe la parole à Clément qui présente le programme :

- **5 au 9 avril** : stage de Pâques
- **Samedi 17 avril** : nettoyages de printemps et préparation des courts
- **Jeudi 20 mai** : assemblée générale via Zoom
- **Mai-juin** : rencontres interclubs adultes et juniors
- **17 au 29 juin** : tournois of Champions Juniors U15 & U18
- **Samedi 3 juillet** : tournoi Juniors Kids et Loisirs
- **5 au 9 juillet** : stage intensif d'été A (juniors et adultes)
- **Juillet-août** : coupes Bellaria et Lombardet
- **16 au 20 août** : stage intensif d'été B (juniors et adultes)

- **Samedi 11 septembre** : finales : tournoi interne simple Club Champion Trophy
- **Août-septembre** : tournoi de double mixte open
- **18 au 22 octobre** : stage intensif d'automne (juniors et adultes)
- **Samedi 6 ou 13 novembre** : rangements hivernaux et nettoyages extérieurs
- **Dimanche 14 novembre** : tournoi des 2 raquettes et fondue
- **Dimanche 19 décembre** : apéritif de Noël offert aux membres

### **13. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

- Quentin prend la parole et remercie tout d'abord les membres pour le bon accueil du court de la Prairie. Il précise qu'il faut bien respecter les consignes relatives au court, la première étant de ne pas jouer s'il a plu. Il faut arroser le terrain cet été sans l'inonder, ramasser vos déchets, habits, etc. Lors du jeu, il faut prendre vos affaires sur le court et si vous jouez le soir, il faut savoir qu'il n'y a pas de possibilité d'éclairage artificiel. Enfin, il n'y a pas de jeu possible au-delà de 22h.
- Giancarlo demande si les clients de l'hôtel peuvent réserver le court et si des compétitions Interclub auront lieu sur ce court. Alain répond que les clients peuvent réserver le court, pour la somme de 20.-. Cet argent va directement au club. Il n'y aura pas de compétitions d'Interclub sur ce court.
- Pierre Gafner demande s'il faut bien porter le masque à l'intérieur pour les doubles. La réponse est oui. Sa deuxième question concerne l'utilisation de la buvette et de la tireuse à bière : Alain rappelle les règles jusqu'à la fin du mois : les masques doivent être portés à l'intérieur, un maximum de deux personnes sont autorisées dans les vestiaires et le club-house peut être utilisé pour 15 personnes, qui doivent toutes porter un masque, sauf pendant la consommation, où elles doivent rester assises.
- Joachim demande s'il faut porter le masque aux abords des courts, la réponse étant oui pour le moment.

L'assemblée générale est levée à 21h

Le secrétaire,  
Jérôme Nicole